

RÈGLE DES COMPAGNONS DU DEVOIR

LA RÈGLE est le fruit de l'expérience des Compagnons et l'expression de leur idéal : permettre à chacun et à chacune de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.

Depuis toujours, les Compagnons du Devoir s'appuient sur la communauté et le voyage pour y parvenir. La communauté s'entend au sens large et comprend les itinérants au sein d'une maison comme les pays et coteries de tous lieux et de toutes générations, unis dans un projet associatif. De même, le voyage inclut les expériences réalisées au sein des maisons comme celles vécues en dehors des structures ou des frontières.

En acceptant l'idée de cette Règle, chacun et chacune bénéficie des mêmes droits, notamment ceux de l'accès à la formation et à l'accompagnement, mais aussi des mêmes devoirs, comme celui de se perfectionner assidûment dans son métier et dans son comportement, dans le respect des conduites à tenir décidées ensemble.

En adhérant à cette Règle, chacun et chacune reçoit la confiance des Compagnons et, une fois Aspirant, est invité à se mettre en route sur un chemin de vie et à s'inspirer des jalons suivants.

APPRENDRE à travailler les éléments pour assurer son quotidien et, malgré les difficultés, se perfectionner sans cesse pour devenir avec patience capable en son métier. Mais également apprendre à ne pas gaspiller les ressources afin que d'autres, ailleurs et demain, puissent en vivre. Les Compagnons du Devoir se sont engagés à agir dans le respect de l'environnement.

FAVORISER la qualité des rapports humains et s'efforcer en toutes circonstances de rechercher d'abord l'harmonie entre les Hommes. Sans oublier que le respect des autres commence par le respect de soi-même, il appartient à chacun et à chacune de s'imposer assez de discipline pour ne pas succomber à toutes sortes de déviations et de tout mettre en œuvre pour avoir un comportement digne.

PROGRESSER sans cesse dans son métier et l'exercer avec honnêteté. À l'entreprise comme en cours ou en stage, l'apprenti, le stagiaire, l'Aspirant et le Compagnon s'appliquent à donner le meilleur d'eux-mêmes. Ils s'engagent à aller au plus loin de leurs possibilités en suivant, chacun à leur rythme, le parcours de formation que propose le Tour de France, d'Europe ou du monde.

RÊVER de faire de sa vie quelque chose de bien en complétant sa maîtrise de la technique par d'autres richesses humaines comme la culture, l'art, la spiritualité... Les pays et coteries sont invités à semer du beau avec leurs mains mais aussi avec leur cœur et leur esprit, notamment en transmettant avec générosité leur enthousiasme et leurs compétences aux plus jeunes.

DÉPASSER ses propres intérêts et, en Homme libre, se mettre au service des autres. Cela nécessite un travail quotidien sur soi-même, tant pour en acquérir patiemment les aptitudes que pour apprendre à s'effacer. Les Compagnons du Devoir expriment cette attitude courageuse au travers de leur devise : « *ni s'asservir, ni se servir, mais servir.* »

PARTICIPER activement à la vie de la communauté, quelle qu'elle soit, et être attentif à ce que chacun et chacune y trouvent non pas une place, mais sa place, dans la Maison des Compagnons comme dans la vie. C'est toute la force de la fraternité que de savoir accueillir et respecter l'autre tel qu'il est et de partager ensemble le pain et le savoir. C'est toute cette force que les générations se transmettent en compagnonnage.

EN DEVENANT Aspirant, chaque pays ou coterie se met en route pour découvrir son métier, les autres, le monde et lui-même. En restant fidèle à ses choix, l'itinérant profitera alors des différents jalons posés par les Anciens et chaque Aspirant, selon ses possibilités et ses projets, se construira peu à peu en Compagnon capable, digne, libre et généreux.

Plus tard, il aura à cœur de s'épanouir encore plus complètement en posant lui-même ses propres jalons et, à son tour, en aidant chacun et chacune à s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. Sincère dans son témoignage, bienveillant envers les plus jeunes et humble dans ses actions, le Compagnon participe alors, avec l'ensemble des acteurs de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, à la transmission des valeurs de ce mouvement dont il est dépositaire.

Le message de cette Règle appartiendra à celles et ceux qui feront l'effort de se mettre en route sur ce chemin d'exigences que proposent les Compagnons du Devoir et de le découvrir tout au long de leur voyage.